

# ***Barrage de Sivens : imposons le monde d'après***

**Rappelons-nous que le premier projet de barrage à Sivens concentrait tout ce qu'il y avait de pire dans le monde d'avant :**

- un chantier couvert par la gendarmerie et qui s'est soldé par la mort d'un jeune homme tué par une grenade militaire
- un projet voté par le département malgré des conflits d'intérêts patents, en méconnaissance de cause et sans débat démocratique
- un projet qui a détruit une zone humide d'importance, porté atteinte à près de 100 espèces animales protégées, abattu des centaines d'arbres
- un projet faisant fi du changement climatique qui impose de réduire les retenues d'eau et la culture de certaines plantes comme le maïs
- un projet financé avec de l'argent public au bénéfice de quelques agriculteurs asservis par les grands groupes de l'agro-industrie
- un projet au profit d'une agriculture désormais à proscrire : productiviste, chimiste, destinée aux circuits longs et ne visant qu'à l'optimisation des profits d'entreprises de la chimie, des transports, des BTP, des semenciers sélectionnant des plantes non reproductibles et de leurs actionnaires.

**Sivens 2 s'annonce du même acabit. Ainsi la mairesse de Lisle sur Tarn, dans un entretien donné sur R d'autan le 20 février 2020 affirme qu' "il a été acté la réalisation d'un ouvrage sur le Tescou amont". Ce qui signifie un barrage à Sivens.**

**Les territoires où nous vivons sont nos biens communs ! Mettons-les sous notre sauvegarde, refusons ce désastre annoncé, mobilisons-nous :**

- pour qu'il soit tenu compte d'un changement climatique avéré ;
- pour qu'aucune décision pesant sur un bien commun ne puisse être mise en œuvre sans avis et accord des populations concernées ;
- pour préserver l'eau destinée à la consommation humaine ;
- pour sauver la zone humide capable de :
  - ✓ stocker du carbone,
  - ✓ accumuler des réserves en période sèche,
  - ✓ réguler les débits en cas de crues,
  - ✓ amortir les effets des hausses de températures ;
- pour faire cesser la culture du maïs irrigué ;
- pour favoriser une transition agroécologique, en assurant une aide (technique et financière) aux agriculteurs, via :
  - ✓ la suppression des labours (respect de la biologie des sols) ;
  - ✓ la couverture permanente des sols (protection des sols, captation du carbone) ;
  - ✓ la suppression de la chimie dans les champs et sur les plantes (retour de la vie sauvage et des équilibres naturels, moins de pollutions et de risques inhérents à la fabrication et aux transports des produits phyto et des engrais. N'oublions pas AZF ;
- pour assurer un débouché local aux producteurs par le biais des restaurations collectives par exemple. Ceci aurait pour effet de libérer les agriculteurs de la pression des grandes surfaces et pour conséquence la baisse voire la suppression des intermédiaires et donc une meilleure valorisation de leurs produits tout en réduisant le nombre de camions sur les routes.

**Sivens 2 doit annoncer le retour de la démocratie, la gestion écologique du territoire et un profond respect pour les producteurs, les consommateurs et leurs environnements.**